



SCHEMA RÉGIONAL DE GESTION SYLVICOLE *DU LIMOUSIN*

PARTIE 2 - LEXIQUE

**TERMES TECHNIQUES EMPLOYÉS
DANS LE SCHEMA REGIONAL
DE GESTION SYLVICOLE**

A

ACCROISSEMENT	En anatomie du bois, augmentation du rayon ou du diamètre correspondant à un cerne. En foresterie, augmentation d'une grandeur mesurée d'un arbre ou d'un peuplement au cours d'une période donnée : diamètre, rayon ou circonférence (en cm par an), hauteur (en m/an), volume (en m ³ /an)...
AMELIORATION	Ensemble des opérations sylvicoles destinées à améliorer la qualité des peuplements selon l'objectif fixé.
AMELIORATION	Toute coupe qui ne vise pas à la régénération, mais seulement à la meilleure (coupe d') venue et à la croissance des peuplements par élimination des arbres de moindre valeur, en général au profit d'arbres d'avenir.
AMENAGEMENT	<p>Ensemble des études scientifiques, techniques, environnementales et socio-forestier économiques permettant l'application de la politique forestière nationale et régionale au niveau de chaque forêt publique relevant du régime forestier.</p> <p>Document de gestion durable (cf. loi du 9 juillet 2001) approuvé par l'Etat et comportant la description approfondie de la forêt publique en cause, fixant les objectifs poursuivis et prescrivant les opérations à réaliser pendant une période déterminée. Il se caractérise par la recherche à long terme d'un état jugé idéal de la forêt aménagée dont découle, pour sa période d'application, une possibilité de coupe annuelle.</p>
ANCIEN	Réserve de taillis sous futaie ayant au moins trois fois l'âge d'exploitation du taillis.
ANDAIN	Rangement en alignements de rémanents d'exploitation, de défrichement et de débroussaillage sur le terrain. (Opération : mise en andain ou andainage).
ARBRE	Végétal ligneux, à tige simple et nue à la base, par conséquent un tronc et une cime, et pouvant atteindre plus de 7 mètres de hauteur à l'âge adulte. Arbres d'avenir Arbres sélectionnés pour leur qualité et leur vigueur sur lesquels les sylviculteurs concentrent leurs travaux d'amélioration.
ARBRE DE PLACE	Arbre de qualité répondant à une recherche de répartition homogène de ces tiges sur la totalité de la surface de la parcelle et devant constituer le peuplement final.
ASSIETTE	Manière dont l'emplacement des coupes est défini.
AUBIER	Couche périphérique vivante du bois dont les vaisseaux ne sont pas obstrués et dont le bois est souvent moins coloré et moins durable que le bois de coeur.

B

BALIVAGE	Opération qui consiste, dans un peuplement forestier (taillis simple ou taillis sous futaie), à choisir et à désigner un nombre suffisant de baliveaux de
-----------------	---

bonne qualité pour assurer l'avenir du peuplement en fonction de l'objectif souhaité.

BALIVEAU	Brin de l'âge du taillis réservé lors du balivage du taillis sous futaie et destiné à constituer la réserve. Par extension peut désigner une perche d'avenir dans tous les types de peuplements.
BILLE	Tronçon découpé dans une grume. Bille de pied : partie du tronc située entre la base de l'arbre et la première grosse branche.
BLANC (BLANC-ETOC)	Coupe rase enlevant la totalité du peuplement sur la surface où elle est assise.
BOIS D'OEUVRE	Bois apte au tranchage, déroulage ou au sciage.
BOIS D'INDUSTRIE	Bois en général de petite dimension, inutilisable en bois d'œuvre destiné à d'autres utilisations industrielles : pâte à papier, panneaux, poteaux...
BOIS DE TRITURATION	Bois utilisé pour ses fibres dans la fabrication de pâte à papier ou de panneaux.
BOIS ENERGIE	Bois destiné à la production d'énergie dans des chaudières à bois, que ce soit pour produire de la chaleur ou de l'électricité.
BOIS ROND	Bois en billes ou en rondins, avant première utilisation.
BORD DE ROUTE	Mode de vente dans lequel les bois sont vendus, abattus, façonnés et disponibles en bord de route.
BOUQUET	Ensemble d'arbres présentant une certaine homogénéité (peuplement régulier ou irrégulier) d'une surface inférieure à un hectare au sein d'une parcelle, non cartographié. Elle ne peut pas être érigée en unité de gestion.
BOURRAGE	(CF. ACCOMPAGNEMENT) Peuplement annexe introduit au départ ou conservé lors d'une opération de balivage dans le but de favoriser la rectitude et l'élagage du peuplement présélectionné.
BROGNE	Excroissance du tronc, de forme irrégulière, constituée d'un amas de bourgeons et de gourmands, généralement anciens, de telle sorte que leur présence altère la qualité du bois.

C

CATALOGUE DES STATIONS FORESTIERES

Document présentant l'inventaire de tous les types de stations forestières présentes dans une région naturelle avec leur description précise ainsi que des critères simples pour les reconnaître sur le terrain.

CEPEE Ensemble des rejets d'une même souche.

CHABLIS Arbre, ou par extension ensemble d'arbres, renversé, déraciné ou cassé le plus souvent à la suite d'un accident climatique (vent, neige, givre, ...) mais également à cause d'une instabilité naturelle ou d'une mauvaise exploitation.

CHOROLOGIE Etude de la répartition géographique des espèces et de son déterminisme.

CLOISONNEMENT	<p>Cloisonnement d'exploitation : couloirs de circulation des tracteurs de débardage dans une parcelle et répartis de façon homogène afin de protéger les peuplements et le sol des dégâts d'exploitation.</p> <p><i>Remarque</i> : dans les jeunes peuplements, un réseau dense de cloisonnements est indispensable à la réalisation des premières éclaircies (mécanisation).</p> <p>Cloisonnement sylvicole : réseau de layons plus ou moins dense, ouvert mécaniquement dans les jeunes régénérations pour optimiser la réalisation des dégagements, nettoyage et des opérations de façonnage.</p>
CODOMINANT	Se dit d'un arbre situé légèrement en dessous des arbres dominants voisins.
COMBINE	Machine d'exploitation forestière d'arbres sur pied automotrice assurant les fonctions d'abattage, d'ébranchage et de découpe à une dimension fixée par avance. Elle est surtout utilisée dans les éclaircies résineuses.
CONTROLE	Méthode d'aménagement des futaies jardinées basée sur le contrôle par parcelle de l'évolution des peuplements par des inventaires périodiques.
CONVERSION	Traitement transitoire qui consiste à passer d'un régime à un autre et notamment du régime du taillis ou du taillis sous futaie au régime de la futaie. Le temps nécessaire à l'obtention de la futaie sur toute la surface traitée est la durée de conversion.
COUVERT	Surface occupée par la projection verticale des houppiers d'un arbre, d'une population (essence...), d'un peuplement forestier dans son ensemble (couvert total) ou d'une ou plusieurs strates de végétation (couvert partiel). Synonyme : recouvrement .
CROCHETAGE	Travail superficiel du sol, manuel ou mécanique, ayant pour but de détruire tout au moins en partie la couverture vivante, de remuer la couverture morte et d'ameublir les horizons superficiels du sol pour les rendre aptes à recevoir des graines.
D	
DEGAGEMENT	Intervention sylvicole de maîtrise de la végétation concurrente et de dosage d'essences, dans les jeunes peuplements de hauteur inférieure à 3 mètres.
DEPRESSAGE	Le dépressage consiste à réduire la densité des très jeunes peuplements.
DOMINE	Arbre situé en dessous des arbres dominants et codominants.
DOSAGE D'ESSENCES	Intervention consistant à orienter la composition d'un peuplement en essences principales et d'accompagnement.

E

- ECARTEMENT** Distance entre les plants sur la ligne de plantation et entre les lignes.
- ECLAIRCIES** Coupe généralement sélective réduisant le nombre de tiges et portant sur les produits marchands. L'éclaircie est généralement une coupe d'amélioration réalisée dans un peuplement régulier dans le but de favoriser la stabilité, la dominance et la croissance soutenue des tiges d'avenir ; elle concourt aussi au dosage des essences. On distingue classiquement :
- Eclaircie sélective** : enlèvement d'arbres choisis au profit des plus beaux.
 - o par le bas : élimination d'arbres dominés ;
 - o par le haut : élimination d'arbres dominants ou codominants
 - o mixte : élimination d'arbres dominés, dominants ou codominants.
 - Eclaircie systématique** : enlèvement d'une ligne sur x lignes. L'éclaircie sélective avec cloisonnement qui combine l'éclaircie sélective avec des cloisonnements d'exploitation.
- ENRICHISSEMENT** Plantation de trouées plus ou moins grandes permettant d'augmenter dans un peuplement forestier donné, l'importance des essences les mieux adaptées aux objectifs poursuivis.
- EQUIENNE** S'applique à un peuplement forestier dont les arbres sont sensiblement du même âge.
- ESSENCE** Désigne l'ensemble des arbres appartenant à une même espèce botanique.
- Essence dominante** : celle qui est nettement la plus abondante dans le peuplement ;
 - Essence objectif** : Essence principale d'un peuplement forestier, bien adaptée aux conditions de sol et de climat et permettant de remplir les objectifs de production fixés. Les interventions sylvicoles seront réalisées en priorité à son profit ;
 - Essence secondaire** : essence associée à l'essence principale jouant un rôle essentiellement cultural sans exclure l'objectif de production ;
 - Essence d'ombre : essence forestière tolérant l'ombre pendant ses premières années ;
 - Essence de lumière** : essence forestière ne supportant pas ou mal l'ombre dans le jeune âge.
- ETAGE D'UN PEUPEMENT**
- Dans un peuplement forestier, espace occupé par les houppiers des arbres d'une même tranche de hauteur bien différenciée. La présence d'une discontinuité verticale permet de distinguer plusieurs étages :
- Etage dominant** : Espace occupé par l'ensemble des houppiers des arbres dominants et codominants, situés au niveau le plus élevé et donc en plein lumière ;
 - Etage dominé** ou sous-étage : Espace occupé par l'ensemble des houppiers des arbres dominés.
- EXPLOITABILITE** Notion liée à la maturité d'un arbre (ou d'un peuplement forestier) et/ou de l'état à partir duquel il peut être récolté. La maturité retenue, et par suite l'exploitabilité, peut être :
- Physique** : on maintient l'arbre sur pied aussi longtemps qu'il peut vivre,
 - Economique** : on cherche à obtenir en un temps donné la plus grande quantité de bois les plus utiles.
 - Technique** : on cherche à obtenir en un temps donné la plus grande quantité de bois propre à un usage déterminé,

Financière : celle qui correspond au taux de placement maximum.
A un mode d'exploitabilité donné correspond normalement un diamètre moyen d'exploitabilité, dont on déduit un âge moyen d'exploitabilité.

F

- FRANC-PIED** Tige issue de semence (non de rejet).
- FOURRE** Jeune peuplement forestier composé de brins de faible hauteur (0,50 à 3 m).
Stade d'évolution d'une futaie régulière, succédant au stade semis et précédant le stade gaulis.
- FROTTIS** Décollement et effilochage de l'écorce des jeunes tiges par frottement des bois de cervidés.
- FUT** Partie du tronc d'un arbre sur pied comprise entre sa souche et son houppier.

G

- GAINAGE** Végétation entourant la tige d'un arbre et maintenue à une hauteur inférieure à celle-ci, participant au maintien et à l'amélioration de la qualité de sa bille de pied et à sa protection (dégât de gibier, gourmands, coups de soleil, exploitation...).
- GAULIS** Stade d'évolution de futaie régulière dont les tiges sont majoritairement des gaules et dont la hauteur moyenne est généralement comprise entre 3 et 8 m.
Dans les gaulis issus de régénération naturelle, la forte concurrence exercée entre les tiges conduit à la formation du fût par élagage naturel.
Stade de développement d'une futaie régulière qui succède au fourré et précède le perchis.
- GELIVURE** Fente longitudinale suivant un plan radial, due au gel, affectant le bois et l'écorce. Se referme et se cicatrise laissant un bourrelet extérieur souvent visible sur l'écorce. Constitue un défaut très fréquent des chênes. L'arbre est alors dit "gélivé".
- GOURMAND** Rameau se développant directement sur le fût d'un arbre à partir d'un bourgeon préexistant qui se réveille après que le tronc d'un arbre ait été isolé et mis en lumière par une coupe forte. La présence de gourmands déprécie la qualité du bois.

H

- HORIZON** Sur un profil de sol, couche généralement parallèle à la surface, présentant des caractéristiques homogènes et différentes des couches inférieures et supérieures.
- HOUPPIER** Ensemble des ramifications d'un arbre et de la partie supérieure d'un tronc, non comprise dans le fût.
- HUMUS** Ensemble des produits d'altération de la matière organique du sol et constituant la couche superficielle du sol.

HYDOMORPHE Définit un sol engorgé par l'eau de façon périodique ou permanente.

I

INTERFLUVE Espace situé entre deux vallées, qui peut prendre la forme d'un élément de plateau, d'une croupe surbaissée ou d'une crête aiguë.

ITINERAIRE SYLVICOLE Ensemble des interventions sylvicoles à réaliser dans un cycle sylvicole (et dans des types de peuplements donnés) pendant une durée déterminée.

J

JARDINAGE Anciennement : récolte ça et là des arbres dont on avait besoin ;
Actuellement : traitement irrégulier appliqué à un peuplement de futaie pour qu'il prenne ou qu'il concerne une structure de futaie jardinée équilibrée, c'est-à-dire qu'il présente une juxtaposition (dans la parcelle traitée), si possible ordonnée selon une norme indicative, d'arbres ou de bouquets d'arbres de toutes classes de dimensions.

L

LITIERE Ensemble de débris végétaux peu transformés recouvrant le sol.

M

MARQUAGE (OU MARTELAGE)

Désignation des arbres :
- en abandon : à exploiter ;
- en réserve : à conserver.

MASSIF FORESTIER Surface boisée, généralement d'une certaine étendue correspondant à une certaine unité géographique.

MELANGE PIED A PIED Mélange dans lequel les différentes essences constituant le peuplement sont dispersées et ne constituent pas de groupes importants.

MELANGE PAR TACHES, PAR BOUQUETS OU PAR PARQUETS

Mélange dans lequel les différentes essences constituant le peuplement forment des groupes homogènes (ou presque) de plus ou moins grande importance (taches, bouquets ou parquets).

MODE DE TRAITEMENT Ensemble des interventions (coupes et travaux) appliquées à un peuplement en vue de le maintenir ou de le faire évoluer vers une structure déterminée.

MODERNE Réserve de taillis sous futaie ayant entre deux et trois fois l'âge d'exploitation du taillis.

N

NOEUD

- Anomalie locale de structure du bois due à la trace d'une branche englobée dans le tronc. Facteur de dépréciation importante lors de la commercialisation.
- Trace d'une branche sur la tige.
- Noeud noir : correspond à une branche morte. Se désolidarise du reste du bois lors du sciage, provoquant un trou.

O

OBJECTIF DE PRODUCTION

Pour un peuplement forestier, il s'agit de déterminer quelle catégorie de bois on envisage de produire à long terme (bois d'oeuvre, bois d'industrie...). Ce choix permet ensuite de décider du maintien ou du remplacement d'un peuplement existant et des interventions à réaliser afin d'atteindre les objectifs retenus.

P

PARCELLAIRE

Ensemble des parcelles forestières d'une même série ou d'une même forêt.

PARCELLE FORESTIERE

Unité territoriale élémentaire du domaine forestier, définie de façon permanente, aussi homogène que possible d'un triple point de vue :

- des conditions écologiques ;
- de la structure du peuplement ;
- des conditions d'exploitation et de vidange ;

et constituant l'unité de base pour l'assiette des coupes et des travaux.

PARQUET

Unité de peuplement, présentant une certaine homogénéité (peuplement régulier ou irrégulier), d'une surface supérieure à 50 ares et cartographiable. Elle peut être érigée en unité de gestion et devient dans ce cas une sous parcelle (terme peu en Limousin).

PEUPEMENT

Ensemble des arbres, quel que soit leur stade de développement, poussant sur un terrain forestier. Les peuplements peuvent être qualifiés de différentes façons :

- Artificiel : peuplement issu de régénération artificielle (semis ou plantation) ;
- Composé : peuplement simple, comportant plusieurs essences ;
- Élémentaire : plus petite partie d'un peuplement forestier, homogène du point de vue de la composition et de la structure susceptible d'être identifiée par le regard humain. Peut varier de quelques ares à un maximum de 25 ares pour la détermination d'un type de peuplement donné. Les peuplements élémentaires peuvent faire l'objet de regroupements synthétiques.
- Etagé : peuplement dans lequel les cimes des arbres forment deux ou plusieurs étages superposés ;
- Irrégulier : peuplement formé de tiges de taille (hauteur, grosseur) et d'âges nettement dissemblables ;
- Mélangé : peuplement formé de tiges appartenant à deux ou à plusieurs essences, soit toutes feuillues, soit toutes résineuses, dont aucune n'atteint le seuil de pureté retenu (en général couvert supérieur à 75-80 %). Le mélange peut être organisé pied à pied, par bouquets, par parquets, par lignes, par étages... ;
- Mixte : peuplement composé à la fois de feuillus et de résineux ;

- Naturel : peuplement issu de régénération naturelle ;
- Pur : peuplement formé de tiges appartenant toutes à la même essence ;
- Régulier : peuplement formé de tiges de taille (hauteur, grosseur) et d'âge presque semblables ;
- Simple : peuplement dont toutes les cimes sont au même niveau, donc forment un étage unique ;
- Vigoureux (ou bien venant) : peuplement en bonne santé et de bonne croissance.

POTET (PLANT EN) Plant forestier dont les racines sont entourées par une motte de terre

Q

QUOTITE Fraction du peuplement exploitée en coupe, exprimée soit en surface, soit en volume, soit en taux de prélèvement.

R

REBOISEMENT Ensemble d'opérations sylvicoles recréant sur une surface forestière donnée un nouvel état boisé, lequel peut être différent de celui préexistant. Le reboisement ne correspond pas à une extension de la forêt, à la différence du boisement.

RECEPAGE Coupe de plants ou brins de taillis au ras du sol en vue d'obtenir des rejets.

RECRU Ensemble des rejets et drageons apparaissant après coupe.

REGENERATION Renouvellement d'un peuplement par voie sexuée. On distingue :

- La régénération naturelle obtenue à partir de semenciers du peuplement en place ;
- La régénération artificielle obtenue par semis ou plantation ;
- La régénération assistée, obtenue par combinaison des deux modes précédents.

C'est aussi l'ensemble des semis sur une surface donnée. La régénération peut être diffuse (semis répartis par petites surfaces disjointes au sein de l'unité de gestion) ou en plein (semis répartis sur l'ensemble de l'unité de gestion).

REGIME Mode de renouvellement qui permet de perpétuer la forêt. On distingue :

- Le régime de la futaie : régénération au moyen de semences ou de plants ;
- Le régime du taillis : régénération par rejets et drageons avec une révolution généralement de courte durée ;
- Le régime du taillis sous futaie : régénération mixte : par semences ou par plants pour les arbres de la réserve ; par rejets ou drageons pour les brins du taillis.

REGION NATURELLE Région qui présente des caractéristiques écologiques homogènes.

REGULIER Dans le cas d'un peuplement, les arbres ont sensiblement les mêmes dimensions (hauteur, diamètre) et le même âge.

REJET Tige issue d'un bourgeon qui s'est développé suite à un recépage d'un plant ou d'un brin de taillis ou sur la souche d'un arbre coupé.

REMANENT Résidus laissés sur place (branches, houppiers, tiges après l'exécution d'une coupe ou d'une intervention sylvicole (dépressage...)).

RENOUVELLEMENT (D'UN PEUPEMENT)

Remplacement d'un peuplement, par voie de régénération naturelle ou artificielle.

RESERVE Désignation (martelage) des arbres devant être conservés.
Arbre désigné pour rester sur pied lors de la coupe du reste du peuplement.
Par extension, ensemble des arbres de futaie dans un taillis sous futaie.

RESINEUX Nom générique désignant les arbres producteurs de résine. Nom donné par extension aux conifères.

REVOLUTION Durée nécessaire à la réalisation de l'ensemble des opérations de récolte et de renouvellement d'un peuplement.

RIPISYLVE Formation d'arbres installés le long d'un cours d'eau.

ROTATION Intervalle de temps entre deux passages en coupes de même nature sur une même parcelle.

ROULURE Défaut affectant le bois et se traduisant par un décollement entre deux cernes annuels. Elle est fréquente pour le châtaignier en Limousin.

S

SEMENCIER Arbre susceptible de produire des semences et conservé à cette fin lors des coupes de régénération.

SEMIS

- Action de semer ;
- Jeune plant provenant de la germination d'une graine, de moins de 0,50 m de hauteur ;
- Premier stade du développement d'une futaie régulière, correspondant à l'acquisition de la régénération et précédant le stade fourré.

SERIE Forêt ou partie de forêt constituant une unité de gestion distincte et homogène soumise au même mode de traitement et à la même révolution.

STATION Etendue de terrain de superficie variable caractérisée par un ensemble de (forestière) conditions écologiques homogènes.

SOUS-ETAGE En structure régulière, espace occupé par l'ensemble des houppiers des arbres situés nettement en dessous (discontinuité) de celui des arbres du ou des étages supérieurs (principal, dominant, dominé). Par extension, le sous étage peut parfois comprendre les houppiers des arbustes ou arbrisseaux. Terme parfois étendu au cas des structures irrégulières. Végétation arbustive présente sous le couvert des arbres.

STRUCTURE d'un peuplement : organisation spatiale d'un peuplement élémentaire du point de vue de la répartition des tiges distinguée par catégorie de grosseur et ou par strate.

SUBSTITUTION Remplacement volontaire d'un groupement végétal par un autre.

SYLVICULTURE Art d'appliquer des techniques fondées sur des bases scientifiques dans le dessein de contrôler le développement naturel des forêts et de guider leur évolution dans la direction voulue.

T

TAILLE (DE FORMATION)

Opération consistant à éliminer sur la cime des arbres certaines branches mal placées ou à éviter la formation de fourches. Ne pas confondre avec l'élagage.

TRAITEMENT

- Ensemble des interventions (coupes et travaux) appliquées à un peuplement en vue de le maintenir ou de le faire évoluer vers une structure déterminée.
- Application d'un produit en vue de détruire tout ou partie de la végétation ou pour lutter contre des parasites.

TRANCHAGE

Obtention de feuilles de placage par passages successifs d'une bille de bois contre un couteau tranchant.

TRANSFORMATION

Substitution à un taillis, taillis sous futaie ou futaie d'une futaie constituée d'essences dominantes différentes, obtenues par régénération artificielle. Ne pas confondre avec conversion.

TROUEE TYPOLOGIE

Ouverture temporaire du couvert de surface inférieure à 50 ares.
Mise en évidence, étude et description de types. Il existe des typologies des stations et des typologies de peuplements.

V

VIDANGE

Ensemble des opérations consistant à sortir d'une coupe les produits qui y ont été exploités.

VOLIS

Partie d'un arbre, cassé à une certaine hauteur, tombée sur le sol.

X

XYLOPHAGE

Se dit des animaux invertébrés, insectes, mollusques qui se nourrissent du bois.